

blesse de logique & de raisonnement, qui ne peut embrasser l'ensemble d'un objet vaste & profond, ni saisir tous les rapports qui en forment le véritable résultat. De-là le mot si connu, de Bacon : *Leves gustus in philosophia movere fortasse posse ad atheismum, sed pleniores haustus ad religionem reducere.* J'ai tâché de développer cette observation dans le *Catéch. phil.* t. 1. n. 5. „

De Aug.  
Scient.  
l. 1.

---

**BILLET** anonyme à l'auteur. „ *Un homme de sens ayant pris le Projet de Bourg-Fontaine pour un fîctum jesuiticum; le parti opposé vous requiert, monsieur, de lui vouloir bien fournir quelques réflexions là-dessus pour se tirer avantageusement de cette affaire de la société.* „

**RÉPONSE.** Comme je ne suis d'aucun parti, je ne puis tirer d'affaire les gens de parti. Tout ce que je fais, c'est que Jean Filleau, professeur en droit, & avocat du roi à Poitiers, n'étoit pas jésuite; & que de deux choses l'une est certainement vraie, savoir ou que le dit Filleau a été prophète, ou que sa Relation contient des faits très-réels. On peut voir le développement de cet argument irrésistible, dans la Préface de l'édition du *Projet de Bourg-Fontaine*, imprimée à Liege, chez Desoer en 1787. — Div. refl. sur cet objet, 1 Août 1789, p. 499 & autres *ibid.*

---

Lettre de M. André Lens à l'auteur du Journal.

**V**ous avez eu la bonté en 1776, d'annoncer mon ouvrage sur le Costume de plusieurs peuples de l'antiquité. Occupé au paisible exercice de mon art & toujours avide de m'instruire, je vis, il y a quelques semaines, un catalogue où se trouvoit une seconde édition corrigée, rectifiée, & augmentée, faite à Dresde en 1785, par M. Georges-Henri Martini, recteur du college de St. Nicolas à Leipsig. Je me procurai avec empressement cette nouvelle édition, espérant d'y trouver des remarques utiles & des augmentations intéressantes.